

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1186 – 09/09/2024

Descriptif

Objet	:	Démolition et reconstruction du pont des Marais (phases SIA 31 à 53)
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Ingénieur civil
Honoraires	:	Le coût des travaux est estimé à ce stade à CHF 1'200'000.- (+/- 30 %), hors taxes et hors honoraires.
N° de publication sur simap.ch	:	3003
Date de publication sur simap.ch	:	2 septembre 2024
Délai de rendu	:	11 octobre 2024, 12h00
Adjudicateur	:	Commune de Confignon, Pôle Aménagement et technique, Promenade des Rêveries 2, 1232 Confignon
Organisateur	:	Commune de Confignon, Pôle Aménagement et technique, Promenade des Rêveries 2, 1232 Confignon, M. Jean Paupert
Communauté de soumissionnaires	:	Admise
Sous-traitance	:	Admise
Critères d'adjudication	:	Prix 30 % Références du candidat et personnes clés 25 % Organisation du candidat 25 % Qualité technique 20 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Tmoyenne
Notation du temps	:	L'adjudicateur n'a pas l'intention de noter les offres sous l'angle du nombre d'heures consacré pour exécuter le marché.
Comité d'évaluation	:	M. Jean Paupert, ingénieur civil, chef de projet, commune de Confignon Mme Anna Moroni, architecte, cheffe de projet, commune de Confignon M. Benoît Bazin, ingénieur civil, OCGC M. Cédric Labey, ingénieur mobilité, chef de projet, OCT

Suppléants

M. Jonas Raetzo, ingénieur mobilité, chef de projet, OCT
M. Nicolas Roiron, architecte, responsable service bâtiments, commune de Confignon

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

- Qualités de l'appel d'offres** : Dossier d'appel d'offres correspondant à l'annexe K2 du Guide romand pour les marchés publics
- Remarques sur l'appel d'offres** : Le critère du prix est pondéré à hauteur de 30 % sans que le critère du nombre d'heures offert ne soit pris en compte.

Avis de la CCAO



- Distribution** : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur